

ENSEMBLE

Ville de Marseille



LE RECOURS AUX CABINETS EXTÉRIEURS



23 juin 2025

UN COÛT DE 28.3 MILLIONS D'€ POUR
LA VILLE DE MARSEILLE

La défiance envers les agents municipaux et en particulier les cadres, qui s'est exprimée en début de mandat, a amené la Ville de Marseille à se tourner vers des cabinets extérieurs pour chercher conseils et autres prestations intellectuelles.

**La Cour des Comptes estime que la Ville de
Marseille a ainsi dépensé**

28,3 millions d'€ entre 2019 et 2023 ...

Rapport public de juin 2025 intitulé " le recours par les collectivités locales aux prestations intellectuelles des Cabinets de conseil "

consultable sur notre site :

<http://www.ensemblecgccftcvdm.fr/>.

**MÊME, SI COMME LE RELÈVE LA COUR, CES PRESTATIONS
CONSTITUENT UNE PROPORTION MODESTE DES DÉPENSES, ON
PEUT REGRETTER QUE LA RESSOURCE FINANCIÈRE AFFECTÉE A LA
RÉMUNÉRATION DE CES CABINETS PRIVÉS N'AIT PU ÊTRE
MOBILISÉE EN FAVEUR D'UN SOUTIEN DU POUVOIR D'ACHAT DES
AGENTS MUNICIPAUX AINSI QU'À L'ATTRIBUTION AUX SERVICES
DE MOYENS DE FONCTIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRES.**

